**Stellantis signe un protocole d’accord avec GME pour l’achat futur de sulfate de nickel et de cobalt de qualité batterie**

* Stellantis renforce sa chaîne de valeur pour la production de batteries de véhicules électriques en phase avec les objectifs du Plan Stratégique Dare Forward 2030
* Ce protocole d’accord non contraignant constitue la première étape d’un éventuel partenariat à long terme pour l’achat futur de sulfate de nickel et de cobalt de qualité batterie provenant du projet NiWest Nickel-Cobalt

**10 octobre 2022, AMSTERDAM** – [Stellantis N.V.](https://www.stellantis.com/fr) et [GME Resources Limited](https://gmeresources.com.au/) (« GME » ou « la Société ») (ASX : GME) ont annoncé la signature d’un protocole d’accord non contraignant (« MOU ») pour l’approvisionnement futur en sulfate de nickel et cobalt de qualité batterie provenant du projet NiWest Nickel-Cobalt en Australie occidentale (« NiWest »).

NiWest est un projet de développement avancé de nickel-cobalt et produira environ 90 000 tpa (tonnes par an) de sulfate de nickel et de cobalt de qualité batterie pour le marché en plein essor des véhicules électriques. À ce jour, plus de 30 millions de dollars australiens ont été investis dans le forage, les essais métallurgiques et les études de développement. Une étude de faisabilité définitive pour NiWest doit commencer ce mois-ci. L’emplacement proposé pour l’usine de transformation de NiWest se trouve à environ 30 kilomètres de l’exploitation Murrin Murrin, propriété de Glencore la plus grande exploitation de nickel-cobalt d’Australie.

« Chaque jour, Stellantis s’efforce d’offrir à nos clients une liberté de mouvement propre, sûre, abordable et à la pointe de la technologie », a déclaré Maxime Picat, Chief Purchasing and Supply Chain Officer de Stellantis. « Sécuriser les sources de matières premières et d’alimentation pour les batteries renforcera la chaîne de valeur de Stellantis pour la production de batteries de véhicules électriques et aidera également l’entreprise à atteindre son objectif audacieux de décarbonation. »

Dans le cadre du Plan Stratégique [Dare Forward 2030](https://www.stellantis.com/fr/finance/evenements/strategic-plan), Stellantis a annoncé son intention d’atteindre 100 % des ventes de véhicules électriques à batterie (BEV) pour les voitures particulières en Europe et 50 % des ventes de BEV pour les voitures particulières et les pick ups aux États-Unis d’ici 2030. Stellantis sera le champion du secteur en matière d’atténuation des changements climatiques, en atteignant un bilan carbone net zéro d’ici 2038, avec une réduction de 50 % d’ici 2030.

« Stellantis est un partenaire de premier plan et GME est ravi d’avoir signé ce protocole d’accord qui, nous l’espérons, est la première étape d’un partenariat à long terme », a déclaré Paul Kopejtka, Managing Director de GME. « Nous sommes très satisfaits de la façon dont nos discussions ont progressé et nous sommes maintenant impatients de poursuivre des négociations plus détaillées parallèlement au lancement de l’étude de faisabilité définitive pour le projet NiWest Nickel-Cobalt. La conclusion d’un accord définitif avec Stellantis serait une étape essentielle pour pouvoir faire progresser le projet NiWest jusqu’à l’exploitation commerciale. »

Stellantis a renforcé son approvisionnement en hydroxyde de lithium à faible teneur en carbone plus tôt cette année, en signant des accords avec [Vulcan Energy](https://www.stellantis.com/fr/actualite/communiques-de-presse/2022/juin/stellantis-etend-son-partenariat-avec-vulcan-energy-et-devient-actionnaire-de-cette-societe-de-production-de-lithium-decarbone) et [Controlled Thermal Resources](https://www.stellantis.com/fr/actualite/communiques-de-presse/2022/juin/stellantis-signe-un-accord-avec-controlled-thermal-resources-sur-un-approvisionnement-en-lithium-a-faibles-emissions-pour-la-production-de-ses-vehicules-electriques-en-amerique-du-nord) pour, respectivement l’Europe et l’Amérique du Nord.

La conclusion du protocole d’accord non contraignant est soumise aux conditions suspensives habituelles, notamment aux approbations réglementaires.

# # #

**À propos de Stellantis**

*Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d’histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l’ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus,* [*https://www.stellantis.com/fr*](https://www.stellantis.com/fr)

**À propos de GME Resources Limited :**

*GME Resources Limited est une société d'exploration et de développement cotée à l'ASX qui possède des intérêts dans le nickel, le cobalt et l'or en Australie occidentale. Le principal actif de GME est son projet NiWest Nickel-Cobalt, détenu à 100 % et situé à proximité de l'exploitation Murrin Murrin de Glencore. La Société a réalisé une étude de préfaisabilité qui a confirmé la viabilité technique et économique des activités de lixiviation en tas et d'extraction directe par solvant dans l'un des plus grands et des plus riches gisements de nickel/cobalt encore inexploités d'Australie. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de GME :* [*www.gmeresources.com.au*](http://www.gmeresources.com.au)

**Contacts :**

**Stellantis**

**Fernão Silveira**

Global Communications / Stellantis

+31 6 43 25 43 41

fernao.silveira@stellantis.com

**Valérie GILLOT**

+33 6 83 92 92 96

valerie.gillot@stellantis.com

communications@stellantis.com

[www.stellantis.com](http://www.stellantis.com)

**GME Resources Limited**

**Paul Kopejtka**

Managing Director et CEO

Perth, Australie occidentale

+61 8 9336 3388

info@gmeresources.com.au

**Michael Vaughan**

Fivemark Partners

Perth, Australie occidentale

+61 422 602 720

michael.vaughan@fivemark.com.au

**DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d’autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s’attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d’autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l’état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d’événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d’exister à l’avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l’impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l’échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; et d'autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l’U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.*